



HAL
open science

Objet interne en français : un objet comme les autres ?

Injoo Choi-Jonin

► **To cite this version:**

Injoo Choi-Jonin. Objet interne en français : un objet comme les autres ?. Dany Amiot, Walter De Mulder, Estelle Moline, Dejan Stosic. *Ars Grammatica. Hommage à Nelly Flaux, Peter Lang*, 2011. hal-04307811

HAL Id: hal-04307811

<https://hal.science/hal-04307811v1>

Submitted on 26 Nov 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

(2011). In Dany Amiot, Walter De Mulder, Estelle Moline, Dejan Stosic (éds), *Ars Grammatica. Hommage à Nelly Flaux*, Berne : Peter Lang, 257-271.

Objet interne en français: un objet comme les autres?

Injoo CHOI-JONIN, Université de Toulouse 2 & LACITO (UMR 7107)

L'objet interne désigne habituellement une forme nominale morphologiquement et/ou sémantiquement liée au prédicat verbal, qui apparaît avec certains verbes intransitifs¹. Appelé aussi *figure étymologique* [*figura etymologica*] (et en anglais *cognate object*), il est apparenté au prédicat verbal «soit par l'étymologie (*vivre sa vie*), soit au moins par le sens (*dormez votre sommeil*)» (Marouzeau 1951: 90).

Sa particularité par rapport à l'objet d'un verbe transitif s'observe clairement, comme l'a noté Austin (1982), dans certaines langues australiennes; dans ces langues ergatives, l'objet interne peut apparaître soit avec un sujet au nominatif (ou sujet d'une construction intransitive), mais marqué par l'absolutif comme l'objet d'une construction transitive, soit avec un sujet à l'ergatif (ou sujet d'une construction transitive), sans être marqué par l'absolutif. Il manifeste ainsi d'un point de vue morpho-syntaxique des propriétés à la fois transitives et intransitives. Le phénomène apparaît moins clairement dans les langues accusatives où le sujet n'est pas marqué différemment dans les constructions transitive et intransitive et l'objet interne qui accompagne un verbe normalement intransitif est souvent morphologiquement indistinct de l'objet d'un verbe transitif. Lazard (1994: 154), s'appuyant sur Lichtenberk (1982: 273), signale toutefois le cas du *manam*, langue accusative, qui marque dans la forme verbale la différence entre l'objet d'une construction transitive et l'objet interne: l'objet d'une construction transitive est repris dans la forme verbale par un suffixe actanciel, précédé d'un suffixe transitivant, alors que l'objet interne n'est pas repris par un suffixe actanciel dans la forme verbale, et cette dernière ne porte qu'un préfixe actanciel coréférent au sujet comme un verbe intransitif. Les

1 L'objet interne dont il est question dans cette étude correspond à ce qu'on appelle *accusative cognate* ou *internal accusative*. Les objets prépositionnels en français, du type *il est mort de sa belle mort*, ne sont donc pas pris en compte.

2 Le mot *cognate* dérive du latin *cognatus* (*co* 'ensemble' + *gnatus* 'né'), cf. *The Concise Oxford Dictionary of English Etymology*.

verbes à objet interne sont ainsi situés par Lazard (1986) entre verbes transitifs et intransitifs sur l'échelle de transitivité lexicale.

Est-il justifié de parler de l'objet interne pour les autres langues accusatives qui ne marquent pas morphologiquement la différence entre l'objet interne et l'objet d'un verbe transitif? La réponse de Larjavaara (1997) pour le français (et pour le finnois) est négative. Pour cette auteur, l'objet interne n'existe ni en français ni en finnois. En mettant en cause la distinction entre verbes transitifs et intransitifs, et par là, la notion de transitivité lexicosyntaxique, elle plaide pour la distinction sémantique entre l'objet affecté et l'objet effectué. L'objet interne ne serait alors, pour elle, qu'un objet effectué. Pino Serrano (2004) soutient la même idée pour le français et considère que l'objet interne est «un simple et vrai COD, la construction dont il fait partie étant alors transitive» (2004: 64).

Or, comme je l'ai montré ailleurs (Choi-Jonin 1998), les objets internes en français manifestent tout de même des propriétés syntaxiques particulières, qui ne concernent pas l'objet d'un verbe transitif. Qu'ils ne soient pas morphologiquement différenciés de l'objet direct ne justifie donc pas la remise en cause de leur existence. Je me propose donc de revisiter la notion d'objet interne en français afin de compléter mon étude précédente.

L'objet interne a fait l'objet de nombreuses études surtout pour l'anglais³, mais peu d'études ont été consacrées sur le même sujet pour le français⁴, si ce n'est pour évoquer brièvement son existence. L'objectif de cette étude est donc d'apporter une pièce supplémentaire au dossier de l'objet interne en français, mais avant tout de témoigner de mon estime et de mon amitié à Nelly Flaux, avec cette petite excursion du côté d'un objet pas comme les autres⁵. Le fonctionnement de l'objet interne sera examiné

3 Voir Höche (2009b: chapitre 2) pour une vue d'ensemble sur différents points de vue dans l'analyse de la construction à objet interne en anglais. Voir aussi Pereltsvaig (1999, 2001) pour le russe et l'hébreu, Pham (1998) pour le vietnamien et Hong (1998) pour le chinois. Plaidant pour la corrélation entre la construction dite résultative (du type *wash a car clean*) et la construction à objet interne, Real Puigdollers (2008) compare l'anglais et les langues romanes et Horrocks & Stavrou (2010), l'anglais et le grec.

4 Il existe à ma connaissance quatre études consacrées à l'objet interne en français: Gougenheim (1964), Larjavaara (1997), Choi-Jonin (1998), Pino Serrano (2004).

5 Mon projet initial était de comparer l'objet interne en français et en coréen, mais faute de place, j'ai dû renoncer à cette étude comparative et me contenter de quelques points de comparaisons entre le français et le coréen.

d'abord d'un point de vue morpho-sémantique, puis d'un point de vue syntaxique.

1. Propriétés morpho-sémantiques

L'objet interne est défini par Halliday (1967: 59) comme une nominalisation du prédicat, co-extensive à ce dernier. La définition de Jones (1988: 89) va dans le même sens:

For present purposes we define cognate object constructions as constructions in which a normally intransitive verb occurs with what appears to be a direct-object NP whose head noun is the event or state nominalization of the verb.

Le nom tête du constituant nominal fonctionnant comme objet interne s'identifie donc référentiellement au prédicat verbal normalement intransitif. De ce fait, comme le note Lazard (1986: 61), les verbes à objet interne n'admettent comme objet que des noms choisis dans une classe très restreinte. Ces derniers sont soumis aux contraintes morphologique et/ou sémantique.

1.1. Objet interne *vs* objet hyponymique

Apparenté morphologiquement et/ou sémantiquement au prédicat verbal, l'objet interne partage avec ce dernier la même «racine» formelle et/ou sémantique. Cette propriété morpho-sémantique permet de distinguer l'objet interne et l'objet hyponymique (*cf.* Real Puigdollers 2008): dans le premier cas, le nom-tête figurant dans le constituant nominal est référentiellement identique au prédicat verbal, alors que dans le second cas, il est subordonné à ce dernier. Dans *vivre une vie agréable*, le constituant nominal *une vie agréable* comporte le nom *vie*, apparenté morphologiquement et sémantiquement au prédicat *vivre*, et dans *dormir son dernier sommeil*, le nom *sommeil* correspond au noyau sémantique du prédicat *dormir*. On peut donc parler d'objets internes dans ces cas. En revanche, dans *danser le tango*, *nager la brasse*, *courir le 100 mètres*, *souffrir le martyre*, les noms figurant dans les constituants nominaux réfèrent à un sous-type de danse, de natation, de course et de souffrance. On parlera dans ce cas des objets hyponymiques.

De ce point de vue, les constituants nominaux comportant un nom qui n'a aucun rapport morphologique ni sémantique ne sont pas considérés comme objet internes (*dormir une nuit paisible; aller son chemin; crever la faim*). Ces types de constituants nominaux, souvent rangés dans la catégorie d'objet interne (cf. Gougenheim 1964 entre autres), ne satisfont pas les propriétés morpho-sémantiques de l'objet interne, bien qu'ils apparaissent après un verbe intransitif.

Il est à préciser que si dans *pleurer plus d'une larme*, le nom-tête de l'objet interne *larme* est le produit ou l'objet effectué de l'action de pleurer, il s'agit d'un produit indissociable de l'action (dès qu'on pleure, il y a des larmes, fût-ce des larmes de crocodile!). En revanche dans *il peint un portrait*, le nom *portrait* ne représente pas l'objet impliqué nécessairement dans l'action de peindre. Dans le cas de *peindre une peinture affreuse*, le nom *peinture*, bien qu'il soit morpho-sémantiquement apparenté au prédicat *peindre*, représente une entité créée à l'issue de l'action de peindre, et non dès le commencement de l'action, tout comme le nom *bâtiment* dans *bâtir un bâtiment commercial*. On a affaire dans ce cas à un objet effectué, différent de l'objet interne au sens strict du terme⁶. Dans le cas de *planter une plante*, le nom *plante* est référentiellement autonome par rapport au procès. Il s'agit dans ce cas d'un objet affecté et non d'un objet interne qui dépend référentiellement au procès⁷.

Suivant la définition morpho-sémantique présentée précédemment, les constituants nominaux dont le nom-tête ne représente pas un objet substantiel au prédicat ne sont pas considérés comme objets internes. Dans *chanter une chanson, danser une danse irlandaise et jouer un jeu dangereux*, bien que les noms *chanson, danse* et *jeu* soient morphologiquement liés au prédicat, ils représentent un objet référentiellement autonome, qui existe indépendam-

- 6 Pour Kuno & Takami (2004: 118-126), le constituant nominal représentant l'objet interne doit représenter «l'objet résultant» d'un prédicat qui implique nécessairement un processus temporel (activité, accomplissement, au sens vendlerien du terme). Il ne s'agit pourtant pas d'un objet concret créé à l'issue de l'action, mais d'un objet abstrait qui représente un état ou un événement spécifique qui appartient à l'ensemble des états ou événements pouvant résulter de l'action. Les auteurs précisent également que l'objet interne ne doit pas exister avant la réalisation du procès.
- 7 Høche (2009a: 192) distingue pour l'anglais trois types d'objet interne: le premier correspond à l'objet événementiel (du type *live a life*), le second, à l'objet créé à l'issue de l'action (du type *build a building*), et le troisième, à l'objet affecté (du type *drink a drink*). Elle note toutefois que le premier type constitue l'objet interne «classique»/prototypique.

ment du procès. En effet, ils peuvent être modifiés par une relative qui les place à un moment antérieur à celui où se situe le procès principal, ce qui n'est pas possible pour un objet interne proprement dit:

- (1) Je vais vous **chanter une chanson** que j'ai apprise quand j'étais petite.
- (2) Elle **dansait une danse irlandaise** qui est apparu au 16^e siècle.
- (3) Je me réjouis que la CEDEAO ait inscrit dans son calendrier le cas du Niger où le Président TANJA **joue un jeu dangereux** qui a toujours fait le lit des coups d'Etat. (www)
- (4) ?? Il **vit une vie agréable** qui a existé avant la colonisation.
- (5) * Il **pleure des larmes de joie** qu'il a versées quand il était petit.

1.2. Le type de nom-tête de l'objet interne

Une autre propriété sémantique qui caractérise l'objet interne concerne le type de nom. Le nom-tête figurant dans l'objet interne peut être soit un nom concret soit un nom abstrait. Dans le premier cas, il représente un objet indissociable de l'action exprimée par le prédicat tels que *larme* dans *pleurer plus d'une larme*, et *sueur* et *sang*⁸ comme le montre l'exemple suivant:

- (6) Ainsi, par la vertu, la pitié m'a fait homme,
J'ai conçu la douleur du nom dont on le nomme,
J'ai **sué sa sueur** et j'ai **saigné son sang**.
(Lamartine, cité dans Gougenheim 1964: 282)

Dans le cas où l'objet interne est représenté par un nom abstrait, ce dernier est un nom comportant une étendue temporelle, appelé par Flaux & Van de Velde (2000) *nom abstrait extensif*, qui s'oppose au *nom abstrait intensif*, dépourvu d'une dimension temporelle. Les noms abstraits *vie*, *mort*, *sommeil* qui figurent dans *vivre une vie agréable*, *mourir une mort atroce*, *dormir son dernier sommeil* sont tous compatibles avec l'adjectif *long* ou *lent* au sens temporel: *une longue vie*, *une mort lente*, *un long sommeil*.

Il convient de préciser que si dans les langues comme le français et le manam (cf. note 8), l'objet interne peut être représenté aussi bien par un

8 Lichtenberk (1982: 272-274) signale qu'en manam, langue mélanésienne, les verbes d'excrétion ou de sécrétion sont employés, dans leur construction intransitive, avec un objet interne.

nom abstrait extensif que par un nom concret consubstantiel au prédicat verbal, dans d'autres langues, il ne peut être représenté que par un nom abstrait extensif et non par un nom concret. Le coréen fait partie de ce dernier groupe de langues. L'anglais semble n'admettre également que des noms abstraits extensifs comme objet interne⁹. Étant donné que l'objet interne est une nominalisation du prédicat verbal, il n'est pas étonnant que les noms abstraits extensifs soient plus généralisés dans différentes langues que les noms concrets consubstantiels au prédicat verbal pour l'objet interne.

1.3. L'interprétation aspectuelle de l'objet interne

L'objet interne représente le prédicat verbal sous un aspect perfectif ou non-sécant. Il s'agit là d'une vision globale, extérieure au procès, telle qu'elle s'observe pour le passé simple en français. Dans *vivre une vie agréable*, le nom *vie* est qualifié d'*agréable* dans son aspect global, c'est-à-dire dans la totalité de l'étendue temporelle associée au nom-tête. De même, la quantification *plus d'une larme* dans *pleurer plus d'une larme* s'applique sur l'ensemble du procès, saisi de l'extérieur globalement. C'est ce qui différencie l'objet interne et l'adverbe, souvent considérés comme variantes stylistique. En effet, comme le note Riegel *et al.* (2009: 522), un verbe télique (appelé par les auteurs perfectif) comme *sortir* s'accorde logiquement avec l'aspect non sécant du passé simple (*La marquise sortit à cinq heures*), et quand il est à l'imparfait exprimant l'aspect sécant, l'énoncé prend une valeur itérative, en l'absence d'autres indications (*La marquise sortait à cinq heures*). Cette différence interprétative s'observe aussi entre un adverbe et un objet interne. Considérons les exemples suivants:

(7) Elle soupira **longuement** pendant plusieurs jours.

(8) ?? Elle soupira **un long soupir** pendant plusieurs jours.

En (7) où le verbe télique *soupirer* est accompagné de l'adverbe *longuement*, l'interprétation itérative est possible à cause d'un laps de temps assez long exprimé par *pendant plusieurs jours*, alors qu'en (8) où le même verbe est ac-

9 Hôche (2009a: 190) signale que Sweet (1891: 91) notait déjà que l'objet interne en anglais doit essentiellement être un nom abstrait.

compagné de l'objet interne *un long soupir*, on peut difficilement envisager une telle interprétation. Cette difficulté est due à l'aspect non-sécant de l'objet interne.

2. Propriétés syntaxiques

L'objet interne a fait l'objet de nombreuses discussions controversées quant à son statut syntaxique surtout dans le cadre de la syntaxe générative. Comme le résume Real Puigdollers (2008: 157), l'objet interne en anglais est analysé soit comme adjoint (Jones 1988, *i.a.*), soit comme argument (Massam 1990, *i.a.*), tandis que Pereltsvaig (1999) soutient que dans certaines langues dont le russe, il existe deux types d'objet interne, celui qui fonctionne comme argument et celui qui fonctionne comme adjoint.

Les critères syntaxiques sur lesquels s'appuient Jones (1988) et Massam (1990)¹⁰ pour identifier les «vrais» objets internes en anglais sont entre autres (i) l'impossibilité de pronominalisation (**Maggie smiled a silly smile, then her brother smiled it too*), (ii) l'impossibilité d'avoir un objet défini (*? He lived the quiet life*) et (iii) la présence obligatoire d'un modifieur nominal (*Bill sighed a weary sigh / *Bill sighed a sigh*). Or, en français, l'objet interne peut être aussi bien indéfini que défini, la présence d'un modifieur nominal n'est pas obligatoire dans certains cas, et la pronominalisation de l'objet interne peut se faire sous certaines conditions. Sans entrer dans la discussion de l'enjeu théorique de la grammaire générative, j'examinerai dans ce qui suit les propriétés syntaxiques de l'objet interne en français.

2.1. Objet interne indéfini qualifiant

Lorsque l'objet interne est introduit par l'article indéfini, il appelle obligatoirement un modifieur nominal (adjectif, relative ou syntagme prépositionnel en *de*):

10 Pour un résumé plus détaillé, voir Höche (2009b: 23-27).

- (9) La terre soupira **un long soupir si doux, si calme** qu'à peine deux ou trois tourbillons d'oiseaux s'élevèrent. (Giono, *Le serpent d'étoiles*, 19)
* La terre soupira **un soupir**.
- (10) Faut-il mourir **une mort qui n'est plus utile à personne**? (Th. Maulnier, cité dans Grevisse, 1980: §1351)
* Faut-il mourir **une mort**?
- (11) Il vit **une vie de galérien**.
* Il vit **une vie**¹¹.

Dans ce cas, l'objet interne sert à qualifier le procès globalement, saisi dans son aspect perfectif. L'aspect perfectif est représenté par le nom consubstantiel au prédicat et la qualification s'opère par l'adjectif ou par la relative. En (11), *une vie de galérien* est une sous-catégorie de vie dont les propriétés caractérisent une façon de vivre. Dans le cas de *pleurer des larmes de crocodile*, il s'agit d'une expression figée, qui exprime néanmoins une façon de pleurer, tout comme dans les autres exemples de l'objet interne qualifiant le procès.

La comparaison de l'objet interne avec un adverbe de manière peut se faire surtout pour son emploi qualifiant qu'on vient de voir, sans pour autant le considérer comme une simple variante stylistique. Comme on l'a vu plus haut, l'objet interne qualifiant un procès se distingue de l'adverbe de manière d'un point de vue aspectuel. En revanche, sa fonction de qualification plaide en faveur de l'analyse de l'objet interne comme adjectif plutôt que comme argument, de la même manière que celle de l'adverbe de manière¹².

2.2. Objet interne quantifiant

L'objet interne permet également en français de quantifier un procès:

- (12) «Pleurer **toutes les larmes de son corps**» signifie que l'on pleure abondamment (www)
- (13) On ne vit qu'**une vie**.

- 11 La présence d'un modifieur nominal n'est pas nécessaire si l'objet interne *une vie* est précédé de *que* restricteur, déclenchant ainsi une lecture de quantification: *On ne vit qu'une vie*.
- 12 D'après Creissels (1995: 146), certaines langues font un usage systématique de l'objet interne pour exprimer la manière. Il semblerait que ce soit le cas de l'arabe et de l'hébreu, qui disposent de très peu d'adverbes (*cf.* Horrocks & Stavrou 2010: 307).

- (14) Pris dans le tourbillon de ce conte fantastique, Mastroianni vit **trois vies** et assume trois destins qui ne cesseront de s'entrecouper tout au long du film. (www)
- (15) C'est quelqu'un qui a vécu une vie bizarre, avoir un cancer et devoir mourir **deux morts**, c'est une chose bizarre, exemplaire même, non? (www)

La présence d'un modifieur nominal n'est pas obligatoire, dans le cas où la quantification est marquée par un déterminant quantifieur. La quantification exprimée par l'objet interne dénote soit un degré élevé (**pleurer une larme* (mais *verser une larme*) vs *pleurer toutes les larmes de son corps/plus d'une larme*) soit une valeur temporelle (*on ne vit qu'une vie* \equiv *on ne vit qu'une fois*, ??*on ne meurt qu'une mort / on ne meurt qu'une fois*) soit une manière (*il vit trois vies* \equiv *il vit de trois manières différentes; il meurt deux morts* \equiv *il meurt de deux manières différentes*). La quantification porte ainsi sur le prédicat et non sur une classe d'objets autonomes. De ce point de vue, l'objet interne quantifiant ne se distingue pas de l'objet interne qualifiant, et son analyse comme adjectif peut être justifiée.

2.3. Objet interne défini

2.3.1. Objet interne introduit par un possessif

On peut distinguer deux cas de figure pour l'objet interne introduit par un déterminant possessif. Dans le premier cas, le déterminant possessif est obligatoirement coréférent au sujet (*il dort son dernier sommeil; elle soupirait ses derniers soupirs*). L'objet interne désigne dans ce cas un type de sommeil ou de soupir caractérisant le mort ou le mourant. Il caractérise donc le sujet, mais en même temps, il dénote une valeur temporelle (*il dort son dernier sommeil* \equiv *il dort un sommeil éternel/ éternellement; elle soupirait ses derniers soupirs* \equiv *elle soupirait pour la dernière fois*). Sa valeur temporelle peut le rapprocher de l'objet interne à valeur temporelle *on ne vit qu'une vie*, mais sa fonction de classifier le sujet dans une catégorie particulière est comparable à celle d'un prédicat. D'ailleurs, *dormir son dernier sommeil* est employé pour *être mort* et *soupirer ses derniers soupirs*, pour *mourir*. L'objet interne semble ainsi former un prédicat complexe avec le verbe qu'il accompagne, plutôt que de fonctionner comme un adjectif temporel.

Dans le second cas où l'objet interne est introduit par un déterminant possessif, la coréférence de ce dernier avec le sujet n'est pas obligatoire:

(16) **Je** veux vivre **ma vie**.

(17) Le petit Silvain aimait la truculence de ces querelles patoisantes. Il aimait ses gens. **Il** aurait voulu vivre **leur vie** dans son village, continuer les siens, simplement. (J.-P. Chabrol, *Le bonheur du manchot*, 58)

(18) Vous tous à qui Dieu prit votre chère espérance,
Pères, mères, dont **l'âme** a souffert **ma souffrance**,
Tout ce que j'éprouvais, l'avez-vous éprouvé? (Hugo, cité dans Gougenheim, 1964: 275)

Dans *je veux vivre ma vie*, le possessif qui introduit l'objet interne est coréférent au sujet, et l'objet interne *ma vie* décrit une façon de vivre conforme à une conception de la vie. Le modifieur nominal n'est pas présent dans ce cas, mais la caractérisation du procès est implicite. Celle-ci peut d'ailleurs être explicitée par l'adjectif *tel* suivi d'une relative:

(19) Je voulais juste vivre ma vie, telle que je l'avais imaginée lorsque j'avais épousé Constantin. (www)

Cependant, la manière de vivre représentée par l'objet interne dans *vivre ma vie* se présente comme un concept déjà construit, avant la réalisation du procès représenté par le prédicat.

Il en va de même pour les objets internes figurant dans les exemples (6) et (17-18), où le possessif de l'objet interne n'est pas coréférent au sujet. Il s'agit des objets déjà identifiés, indépendamment du procès exprimé par le prédicat. Ce type d'objets internes introduits par un possessif entretient ainsi une relation moins étroite avec le prédicat que l'objet interne indéfini. Ils partagent néanmoins avec ce dernier la même propriété dans la mesure où ils représentent une manière de caractériser le prédicat, bien qu'elle soit la même que celle identifiée avant la réalisation du procès.

2.3.2. *Objet interne introduit par l'article défini*

L'objet interne peut également être introduit, en français, par l'article défini, sans modification nominale:

(20) C'est qu'il faut être un homme, vivre **la vie**. (Barrès, cité dans Melis, 2001: 253, note 18)

Dans cet exemple, l'objet interne *la vie* représente, comme dans le cas précédent, un objet préconçu, mais d'une manière différente. L'objet interne introduit par un possessif comme dans *vivre sa vie* décrit une manière de vivre conformément à sa conception. En revanche, avec *vivre la vie*, il s'agit

de vivre suivant un destin sur lequel le sujet n'a aucune prise. L'autonomie référentielle semble ainsi plus grande dans ce cas que dans le cas où l'objet interne est introduit par un possessif, mais dans les deux cas, l'objet interne décrit une manière de vivre¹³.

2.4. Objet interne pronominalisé

L'examen précédent fait constater que le verbe *vivre* peut se combiner aussi bien avec un objet interne indéfini qu'avec un objet interne défini, introduit par un possessif ou par l'article défini, sans modification nominale. Ce verbe accepte, par ailleurs, la pronominalisation de l'objet interne:

- (21) La vie que Thérèse avait maintenant était bien au-delà de celle qu'elle avait rêvée dans ses moments de plus grande folie. Elle n'en revenait pas. Elle **la vivait** avec une gaucherie charmante. (Giono, *Les âmes fortes*, 208)
- (22) La Fortune m'a aidé en cecy que, puis que ma principale profession en cette vie estoit de **la vivre** mollement et plustost laschement qu'affaireusement, elle m'a osté le besoin de multiplier en richesses pour pourvoir à la multitude de mes héritiers. (Montaigne, cité dans Gougenheim, 1964: 272)

L'objet interne pronominalisé nécessite pourtant d'être complété par une qualification ou par une quantification verbale. En effet, dans les exemples précédents, l'absence de *avec une gaucherie charmante* ou *mollement* rend l'acceptabilité des énoncés douteuse (??*elle la vivait*; ??*puisque ma principale profession en cette vie était de la vivre*). L'objet interne pronominalisé peut apparaître également dans une construction comparative, qui compare deux procès d'un point de vue qualitatif ou quantitatif:

- (23) Il vaut mieux rêver sa vie que **la vivre**. (Proust, cité dans Togeby, 1983: §1365)

Cette observation suggère que l'objet interne, qui sert en français essentiellement à qualifier ou quantifier le prédicat qu'il accompagne, nécessite que cette fonction soit représentée par un autre moyen, lorsqu'il est pronominalisé.

13 *La/sa vie* ne décrit bien évidemment pas en soi une manière. C'est son emploi comme objet interne (apparaissant donc en position postverbale du verbe *vivre*) qui induit cette interprétation.

2.5. Statut syntaxique de l'objet interne

L'analyse syntaxique de l'objet interne en français fait ressortir des contraintes particulières, qui ne concernent pas l'objet d'un verbe transitif. En effet, s'il est introduit par l'article indéfini, la présence d'une modification nominale est obligatoire. De même, s'il est pronominalisé, le prédicat qu'il accompagne doit être qualifié ou quantifié à l'aide d'un moyen syntaxique qui le permet. Il est également montré qu'en français, l'objet interne peut être défini, contrairement à l'objet interne en anglais. Dans ce cas, il exprime une autonomie référentielle plus grande que l'objet interne indéfini, représentant un objet conçu avant la réalisation du procès qu'il accompagne. Il se distingue néanmoins d'un objet affecté dans le fait qu'il dénote une manière, qualifiant le prédicat auquel il est consubstantiel.

D'un point de vue lexico-syntaxique, l'objet interne n'apparaît qu'avec certains verbes, qui sont normalement mono-valenciels. Sa fonction de qualification ou de quantification du prédicat qu'il accompagne plaide pour l'analyser comme adjectif adverbial. Cependant, il se distingue de ce dernier par le fait qu'il ne peut pas apparaître avec n'importe quel verbe¹⁴. Face à ce problème, deux solutions semblent être possibles. La première consiste à faire des verbes à objet interne une sous-catégorie lexicale bi-valencielle, dont l'argument interne est une qualification (manière) ou une quantification verbale. L'objet interne est alors considéré comme argument dans cette analyse. Une autre solution est de dissocier la structure argumentale (qui se situe au niveau sémantico-lexical) et la structure syntaxique pour un lexème verbal et de considérer que l'objet interne n'apparaît que dans la structure syntaxique de certains verbes et non dans la structure argumentale. N'ayant pas de place dans la structure argumentale, il ne reçoit pas de rôle sémantique par le prédicat. En revanche, il apparaît avec des verbes qui sous-catégorisent leur constituant post-verbal comme SN: (V/_SN). Or cette

14 Pour la liste des verbes pouvant se construire avec un objet interne en français, cf. Gougenheim (1964). On notera aussi que le type de verbe pouvant apparaître avec l'objet interne est un point controversé. L'analyse généralement admise est que seuls des verbes inergatifs, et non des verbes inaccusatifs, seraient acceptés dans une construction à objet interne. Kuno & Takami (2004: chapitre 4) remettent pourtant en cause l'inergativité qui caractériserait la construction à objet interne, fournissant comme contre exemples des verbes inaccusatifs qui apparaissent avec l'objet interne en anglais. En français, le verbe inaccusatif *mourir* peut aussi être suivi d'un objet interne (ex. 10).

sous-catégorisation concerne également un objet transitif. La différence entre l'objet interne et l'objet transitif résiderait cependant dans le fait qu'au premier n'est pas associée une structure argumentale, contrairement à ce qu'il en est pour le second.

Pour conclure...

Les objets internes en français sont souvent considérés comme des expressions plus ou moins figées ou à effet stylistique et par conséquent sans intérêt majeur dans l'analyse syntaxique et sémantique¹⁵. La plupart des grammaires françaises les mentionnent comme un cas marginal des objets. Or, comme l'a noté Gougenheim (1964), l'effet stylistique ne peut exister que si la langue l'autorise. Il est conditionné par la langue.

Outre l'intérêt qu'il représente dans le cadre lexico-syntaxique, l'objet interne est un 'sujet particulièrement intéressant d'un point de vue typologique. En effet, si son emploi est assez restreint en français, il s'inscrit néanmoins dans un fonctionnement général de l'objet interne qui existe dans d'autres langues. Selon Lazard (1994: 39), «l'objet interne peut être employé soit seul, pour exprimer une nuance aspectuelle ou une rhématisation, soit accompagné d'un déterminant, pour qualifier le procès». En effet, en français, il sert essentiellement à qualifier ou quantifier le procès comme on l'a vu dans la présente étude, alors que dans les langues comme le coréen, il peut être employé aussi pour le focaliser. La comparaison du français avec le coréen, qui fera l'objet d'une prochaine étude, permettra de montrer qu'en coréen, comme en français, l'objet interne n'est pas assimilable à l'objet transitif ou à l'objet effectué et que l'usage qu'en font les langues peut être divers.

15 Kuno & Takami (2004: 105) font remarquer que l'objet interne, bien qu'il appartienne à un style grandiloquent (*orotund style*), est largement utilisé en anglais.

Bibliographie

- Austin, P. (1982), Transitivity and cognate objects in Australian languages. In P. J. Hopper & S. A. Thompson (eds), *Studies in Transitivity (Syntax and Semantics 15)*. New York: Academic Press, 37-47.
- Choi-Jonin, I. (1998), Objet interne et transitivité. *Studia Romanica Upsaliensia* 56, 121-128.
- Creissels, D. (1995), *Éléments de syntaxe générale*. Paris: PUF.
- Flaux, N. & Van de Velde, D. (2000), *Les noms en français: esquisse de classement*. Gap: Ophrys.
- Gougenheim, G. (1964), L'objet interne et les catégories sémantiques des verbes intransitifs. *Mélanges Delbouille I*. Gembloux: Duculot, 271-287.
- Grevisse, M. (1980¹¹), *Le bon usage*. Paris/Gembloux: Duculot.
- Holliday, M. A. K. (1967), Notes on Transitivity and Theme in English: Part 1. *Journal of Linguistics* 30/1, 37-81.
- Höche, S. (2009a), A corpus-based investigation of cognate object constructions. In U. Romer & R. Schulze (eds), *Exploring the Lexis-Grammar Interface*. Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins, 189-209.
- Höche, S. (2009b), *Cognate Object Constructions in English. A Cognitive-Linguistic Account*. Tübingen: Gunter Narr Verlag.
- Hong, Z. (1998), Cognate objects in Chinese. *Toronto Working Papers in Linguistics* 17, 263-284.
- Horrocks, G. & Stavrou, M. (2010), Morphological Aspect and the Function and Distribution of Cognate Objects Across Languages. In M. Rappaport Hovav, E. Doron & I. Sichel, *Lexical Semantics, Syntax, and Event Structure*. Oxford/New York: Oxford University Press, 284-308.
- Jones, M. A. (1988), Cognate Objects and the Case Filter. *Journal of Linguistics* 24, 89-111.
- Kuno, S. & Takami, K. (2004), *Functional constraints in grammar: on the unergative-unaccusative distinction*. Amsterdam: John Benjamins.
- Larjavaara, M. (1997), A quoi sert l'objet interne? *Travaux de linguistique* 35, 79-88.
- Lazard, G. (1986), Deux échelles de transitivité. *Actances II*, 59-68.
- Lazard, G. (1994), *L'actance*. Paris: PUF.
- Lichtenberk, F. (1982), Individuation hierarchies in Manam. In P. J. Hopper & S. A. Thompson (eds), *Studies in Transitivity (Syntax and Semantics 15)*. New York: Academic Press, 261-276.
- Marouzeau, J. (1951³), *Lexique de la terminologie linguistique. Français - Allemand - Anglais - Italien*. Paris: Librairie orientaliste Paul Geuthner S. A.
- Massam, D. (1990). Cognate Objects as Thematic Objects. *Canadian Journal of Linguistics* 35 (2), 161-190.

- Melis, M. (2001), Les compléments nominaux des verbes de mouvement intransitifs et la constellation de l'objet. In C. Buridant, G. Kleiber & J.-C. Pellat (éds), *Par monts et par vaux. Itinéraires linguistiques et grammaticaux. Mélanges Martin Riegel* Louvain/Paris: Editions Peeters, 243-258.
- Pereltsvaig, A. (1999), Cognate Objects in Russian. Is the Notion "Cognate" Relevant for Syntax? *Canadian Journal of Linguistics* 44 (3), 267-291.
- Pereltsvaig, A. (2001), Cognate Objects in Modern and Biblical Hebrew. In J. Ouhalla & U. Shlonsky (eds), *Themes and issues in Arabic and Hebrew*. Dordrecht: Kluwer, 107-136.
- Pino Serrano, L. (2004), L'objet interne existe-t-il? *La linguistique* 40, 53-64.
- Pham, H. (1998), Cognate objects in Vietnamese transitive verbs. *Toronto Working Papers in Linguistics* 17: 227-246.
- Real Puigdollers, C. (2008), The nature of cognate objects. A syntactic approach. *Proceedings ConSOLE XVI*, 157-178. (<http://www.sole.leidenuniv.nl>)
- Riegel, M., Pellat, J.-C. & Rioul, R. (2009/1994), *Grammaire méthodique du français*. Paris: PUF.
- Sweet, H. (1968/1891), *A New English Grammar, Part I: Introduction, Phonology, and Accidence*. Oxford: The Clarendon Press.
- Togeby, K. (1983), *Grammaire française, vol. 2: Les Formes Impersonnelles du Verbe et la construction des verbes*. Copenhagen: Akademisk Forlag.